

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Le niveau et la composition du titre :

Niveau 5 (code NSF : 333 t)

Le titre se compose de deux activités types, chaque activité type se compose de différentes compétences. A chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

Le Métier :



Par sa double expertise, pédagogique et technique, le/la Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Il/elle analyse des demandes, identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et

les modalités pédagogiques adaptées.

Il/elle organise également la progression des apprentissages et les ressources pédagogiques. Il/elle anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenant(e)s.

Enfin, le/la formateur(trice) actualise en permanence ses connaissances sur sa spécialité et intègre les apports des environnements numériques dans ses pratiques.

Les conditions d'exercice :

Le formateur intervient dans les locaux des organismes de formation, dans ceux de l'employeur, dans des locaux extérieurs dédiés à l'action de formation, ou à distance. Il s'appuie sur les technologies numériques pour concevoir les contenus, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des types de structures et des organisations du travail. Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant.).

Ses interventions s'effectuent dans le cadre d'horaires variables selon son statut.

Les débouchés :

Type d'emplois accessibles : Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...

Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

La reconnaissance partielle d'équivalences :

Pas de passerelles ou d'équivalence.

Poursuite d'études possible :

Des poursuites d'études sont possibles, notamment dans les domaines de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement socio-professionnel ou des ressources Humaines (liste non exhaustive).

- Titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle
- Licence professionnelle éducation
- Licence professionnelle ingénierie de la formation
- Master MEEF
- Master Sciences de l'éducation
- Master ingénierie des formations
- Master technologie pour l'éducation et la formation
- Master Management des Ressources Humaines

Les Certificats de Compétences Professionnelles :

Le Titre FPA est composé de 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Pour obtenir le titre, il faut valider les 2 CCP. Il est possible de d'obtenir les CCP par capitalisation, c'est à dire CCP par CCP. La loi Avenir professionnel prévoit, à titre expérimental, que la VAE peut viser l'acquisition d'un ou plusieurs titres professionnels (jusqu'au 31.12.21). Les 2 CCP sont :

- CCP1 : « Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques ».
- CCP2 : « Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants »

Certification complémentaire :

Pas de certification complémentaire.

	Liste de compétences
CCP 1 Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques	Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande. Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques. Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique. Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance.

	<p>Evaluer les acquis de formation des apprenants.</p> <p>Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle.</p> <p>Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité.</p>
<p>CCP 2</p> <p>Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants</p>	<p>Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques.</p> <p>Accueillir les apprenants en formation et coconstruire leurs parcours.</p> <p>Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés.</p> <p>Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.</p> <p>Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel.</p> <p>Analyser ses pratiques professionnelles.</p>

La Modalité V.A.E. :

Le candidat constitue un dossier de demande de Validation des Acquis de son Expérience professionnelle justifiant d'une expérience en rapport avec le titre visé.

Il reçoit, de l'Unité Territoriale de la DREETS une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session de validation du titre.

Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels sur la base des éléments suivants :

- o un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP)
- o une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » s'appuyant sur un projet réalisé précédemment
- o un entretien avec le jury.

Le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre.

En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre.

Le candidat dispose ensuite de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP, pour capitaliser tous les CCP. Après obtention de tous les CCP constitutifs du titre, le jury peut, s'il le souhaite, convoquer le candidat à un nouvel entretien



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Formateur professionnel d'adultes

Niveau III

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	1/46

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel.....	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type	6
Fiche emploi type.....	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	13
Fiche compétences transversales de l'emploi	39
Glossaire technique	40
Glossaire du REAC.....	43

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	3/46

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

Le Titre Professionnel « Formateur professionnel d'adultes » présente la même configuration en deux activités types que sa version antérieure de 2012. Elle est toujours conforme aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné. Les compétences qui le composent ont été actualisées pour tenir compte des effets de l'environnement numérique et d'une demande croissante d'individualisation.

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

L'offre de formation pour adultes s'inscrit dans le cadre législatif et réglementaire de la formation tout au long de la vie. Elle doit répondre aux besoins des commanditaires et des individus en favorisant la mobilité et la sécurisation des trajectoires professionnelles.

Les innovations technologiques et la demande très forte d'individualisation de la formation conduisent à l'évolution des pratiques pédagogiques. Si la formation présentielle reste incontournable, elle s'enrichit avec les outils numériques, les pédagogies actives et les activités collaboratives. De nombreuses actions de formation combinent différentes modalités pédagogiques, et intègrent des séquences hors de la présence physique du formateur.

La généralisation des parcours individualisés permet une meilleure prise en compte des individus et de leurs besoins et contraintes. Le développement de la flexibilité des dispositifs de formation se traduit par des rythmes d'entrée en formation décalés, des parcours de formation construits en fonction des acquis, ou des dispositifs multimodaux. Ces parcours individualisés s'appuient sur un dispositif d'accompagnement renforcé et amènent le formateur à adopter une posture de « facilitateur » des apprentissages. Il devient un médiateur du contenu, un accompagnateur méthodologique et pédagogique tout au long du parcours.

Expert dans sa spécialité, le formateur assure la qualité pédagogique de la formation en actualisant ses contenus en permanence et en s'appuyant sur des situations et documents issus du monde professionnel. Il est impliqué dans le respect du cadre contractuel et réglementaire de l'action de formation, et participe activement à la mise en œuvre de la démarche qualité.

Les travaux de veille sur les études relatives au secteur et aux métiers de la formation professionnelle continue et les études menées auprès des professionnels du secteur confirment la structuration de l'emploi de formateur en deux activités. Les activités et les compétences ont évolué afin de prendre en compte les évolutions technologiques et professionnelles. Certaines compétences ont été renforcées, d'autres ont été réorganisées.

Liste des activités

Ancien TP : Formateur professionnel d'adultes

Activités :

- Préparer et animer des actions de formation
- Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation et accompagner les apprenants dans leur parcours

Nouveau TP : Formateur professionnel d'adultes

Activités :

- Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques
- Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	5/46

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques	1	Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande
		2	Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques
		3	Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique
		4	Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance
		5	Evaluer les acquis de formation des apprenants
		6	Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle
		7	Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité
2	Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants	8	Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques
		9	Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours
		10	Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
		11	Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
		12	Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel
		13	Analyser ses pratiques professionnelles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	6/46

FICHE EMPLOI TYPE

Formateur professionnel d'adultes

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Afin de permettre l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur analyse des demandes de formation d'origine et de nature variées. Il identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants.

Le formateur actualise en permanence ses connaissances sur sa spécialité et sur la formation professionnelle. Il repère les évolutions professionnelles, pédagogiques, technologiques et réglementaires qui lui permettent d'adapter ses contenus aux besoins du secteur professionnel. Il intègre les apports et les effets des environnements numériques dans ses pratiques. Le formateur participe à la démarche qualité et veille au respect du cadre contractuel et financier de l'action de formation. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité et du respect de la législation sur la non-discrimination. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Le formateur adapte l'action de formation à l'hétérogénéité des demandes. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et d'évaluation, les ressources pédagogiques favorisant l'individualisation des apprentissages et les outils de suivi. Le formateur accueille les personnes et identifie leurs acquis et leurs besoins. En concertation avec l'apprenant, il construit le parcours individuel et en planifie les étapes clés. Il assure le suivi des parcours et co-construit avec les apprenants les éventuels ajustements. Le formateur repère les difficultés et sécurise les parcours. Il utilise des techniques de remédiation, accompagne l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle, et mobilise les acteurs relais internes ou externes, en réponse aux besoins des apprenants. Le formateur analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

Le formateur est responsable de la préparation et de l'animation des actions de formation. Il peut être référent, sans fonction hiérarchique, sur un produit ou une action de formation, ou référent d'un ou de plusieurs apprenant. Il adopte une posture en adéquation avec les valeurs de son employeur et respecte l'éthique et la déontologie du métier.

Les apprenants sont les interlocuteurs principaux du formateur. Il travaille en équipe et entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local.

Le formateur intervient dans les locaux des organismes de formation, dans ceux de l'employeur, dans des locaux extérieurs dédiés à l'action de formation, ou à distance. Il s'appuie sur les technologies numériques pour concevoir les contenus, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des types de structures et des organisations du travail. Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les organismes de formation publics ou privés opérant dans le champ de la qualification ou de l'insertion.
- Les services de formation en entreprise, tous secteurs confondus.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...

Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	7/46

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques
Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande
Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques
Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique
Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance
Evaluer les acquis de formation des apprenants
Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle
Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

2. Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants
Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques
Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours
Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel
Analyser ses pratiques professionnelles

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Travailler en mode projet
Favoriser une dynamique collaborative entre apprenants

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau III (Nomenclature de 1969)
Convention(s) : Convention collective nationale des organismes de formation du 10 juin 1988
Code(s) NSF :
333t - Exercice de l'enseignement
333m - Enseignement, formation - pas de fonction dominante

Fiche(s) Rome de rattachement

K2111 Formation professionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	8/46

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Afin de développer les compétences sociales et professionnelles et de favoriser l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur prépare et anime des actions de formation visant l'acquisition d'une ou plusieurs compétences.

A partir d'une demande de formation, le formateur identifie les compétences à acquérir ou à consolider. Il formalise les objectifs pédagogiques et organise les séquences de formation sous forme de progression pédagogique, en tenant compte des caractéristiques des apprenants. A partir des situations pédagogiques et d'évaluation, le formateur prépare le scénario pédagogique détaillé des séquences et prévoit les modalités de mise en œuvre. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et d'évaluation, les ressources pédagogiques, en faisant appel aux technologies numériques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants.

Le formateur assure une veille permanente pour actualiser ses connaissances sur sa spécialité et sur la formation professionnelle. Le formateur participe à la démarche qualité et est attentif au respect du cadre contractuel et financier des actions de formation auxquelles il participe. Il veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité et au respect de la législation sur la non-discrimination. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Les interventions se déroulent au sein d'organismes de formation, dans les locaux d'une entreprise, dans des locaux dédiés à l'action de formation ou à distance. Le formateur peut être amené à se déplacer pour participer à des événements professionnels. Il est en interaction avec les apprenants, en présence ou à distance, de manière synchrone ou asynchrone.

Le formateur conduit l'action de formation dans le respect du cahier des charges et de la convention établie avec le commanditaire. Il est autonome et exerce cette activité seul ou dans un collectif de travail, sous la responsabilité d'un responsable de formation ou d'un coordinateur pédagogique s'il est salarié.

Il est en relation avec les interlocuteurs internes concernés par l'action : hiérarchiques, responsables de formation, coordinateurs, formateurs, services administratifs, chargés de recrutement, ingénieurs de formation... Il est en lien avec les partenaires externes impliqués dans l'action : formateurs externes, prestataires, commanditaires, financeurs, services administratifs des entreprises, responsables hiérarchiques des salariés en formation et professionnels du secteur.

Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant. Il peut travailler à temps plein ou à temps partiel. L'activité et ses conditions d'exercice peuvent varier selon le statut, la spécialité dans laquelle intervient le formateur ou la période de l'année.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande

Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique

Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance

Evaluer les acquis de formation des apprenants

Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle

Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	9/46

spécialité

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Travailler en mode projet

Favoriser une dynamique collaborative entre apprenants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	10/46

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de demandes de prestations individualisées, afin d'optimiser les réponses aux besoins et aux contraintes des publics, des commanditaires et des prescripteurs multiples, le formateur organise l'action de formation pour ce qui relève de son périmètre et construit les outils pédagogiques et les outils de suivi. Il accompagne la mise en œuvre des parcours individualisés et assure le suivi des apprenants.

Le formateur adapte l'action de formation à l'hétérogénéité des publics en favorisant la flexibilité des entrées, la variabilité des durées des parcours de formation et la diversité des modalités pédagogiques. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et d'évaluation et les ressources pédagogiques favorisant l'individualisation des apprentissages, en s'appuyant sur les technologies numériques. Il crée ou adapte les outils de suivi du parcours des apprenants.

Le formateur accueille les personnes, évalue les pré acquis, identifie les besoins de formation. En concertation avec l'apprenant, il construit le parcours et en planifie les étapes clés. Il assure le suivi des parcours individualisés à travers des entretiens formels ou informels et co-construit les réajustements si besoin. Tout au long du parcours de formation, le formateur repère les difficultés d'apprentissage et utilise des techniques de remédiation. Il accompagne l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle, afin de sécuriser les parcours. Il identifie et mobilise les acteurs relais internes ou externes, en réponse aux besoins des apprenants. Le formateur analyse régulièrement ses pratiques d'animation et d'accompagnement et les réajuste si nécessaire.

Les interventions se déroulent au sein d'organismes de formation, dans les locaux d'une entreprise, dans des locaux dédiés à l'action de formation ou à distance. Il peut être amené à se déplacer dans les entreprises qui accueillent les stagiaires en formation. Il est disponible pour échanger régulièrement avec les apprenants, en présentiel ou à distance.

Le formateur est autonome et son niveau de responsabilité varie en fonction du degré de flexibilité du dispositif de formation. Il exerce cette activité dans un collectif de travail, sous la responsabilité d'un responsable de formation, auquel il soumet ses propositions d'organisation d'actions. Il a la responsabilité du suivi des parcours de formation des stagiaires et peut rendre compte régulièrement au responsable de formation ou au commanditaire du déroulement de l'action et des résultats.

Le formateur est en relation avec des acteurs internes et externes qui participent à la mise en œuvre du parcours de l'apprenant. Il collabore avec les partenaires externes impliqués dans le parcours et l'accompagnement global de la personne en formation : personnels de la formation et de l'orientation, professionnels de l'insertion, tuteurs d'entreprises et professionnels, services sociaux, médicaux, juridiques ou d'urgence. Il les sollicite en fonction des besoins, entretient et développe le partenariat. Il peut être en relation avec les commanditaires, les financeurs ou les prescripteurs.

Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant. Il peut travailler à temps plein ou à temps partiel. L'activité et ses conditions d'exercice peuvent varier selon le statut, la spécialité dans laquelle intervient le formateur ou la période de l'année.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques
Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	11/46

Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel
Analyser ses pratiques professionnelles

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Travailler en mode projet
Favoriser une dynamique collaborative entre apprenants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	12/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un référentiel ou d'une demande formalisée ou non sous forme de cahier des charges, en tenant compte du cadre contractuel et financier et des moyens humains, matériels et pédagogiques, analyser la demande de formation et les caractéristiques des publics, définir ou clarifier les objectifs de formation, identifier les compétences et savoirs à acquérir, les traduire en objectifs pédagogiques, envisager et planifier les situations d'apprentissage et les situations d'évaluation et prévoir les modalités pédagogiques afin de rédiger un séquençage pédagogique respectant une logique d'apprentissage, adapté à la demande et exploitable par des tiers.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont de l'action de formation, sous la responsabilité du responsable de formation, seul et en collaboration avec d'autres acteurs, internes et externes.

Critères de performance

Les objectifs pédagogiques et les séquences pédagogiques associées sont détaillés
La progression pédagogique est cohérente avec la demande et les besoins de formation
La logique d'apprentissage est adaptée au public
Le cadre contractuel et financier est pris en compte
Les moyens humains, matériels et pédagogiques de la structure sont pris en compte

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Analyser un besoin de formation
Repérer les éléments constitutifs de la demande dans le cahier des charges d'un commanditaire
Définir les pré-requis
Préciser les objectifs de formation
Repérer les compétences et savoirs à acquérir
Définir les objectifs pédagogiques et le séquençage associé
Définir les situations d'apprentissage, les situations d'évaluation et les modalités associées, en prenant en compte le public et le contexte local
Rédiger une progression pédagogique exploitable par soi-même ou par des tiers pour la mise en œuvre de l'action ou pour la rédaction de documents divers

Adopter une posture professionnelle favorisant l'ajustement aux besoins du commanditaire
Travailler en équipe avec les acteurs internes et externes impliqués dans la construction de l'action
Argumenter ses choix auprès du responsable de formation

Travailler en mode projet
Anticiper l'organisation logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques de l'action
Prendre en compte la gestion des flux dans la construction de la progression pédagogique
Planifier les interventions des autres intervenants

Connaissance des concepts de base de l'ingénierie de formation et de la terminologie de la formation professionnelle
Connaissance du cadre réglementaire et législatif de la formation professionnelle
Connaissance du cadre contractuel et financier de l'action de formation
Connaissance des différents types de référentiels

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	13/46

Connaissance des concepts de l'ingénierie pédagogique
Connaissance des principes de base de la pédagogie des adultes
Connaissance des publics de la formation professionnelle et de leurs spécificités
Connaissance des principes de la multimodalité
Connaissance des différents types d'évaluation
Connaissance des différentes modalités pédagogiques et de leurs conditions de mise en œuvre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	14/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des objectifs pédagogiques définis dans la progression pédagogique et des caractéristiques des apprenants, en tenant compte du cadre contractuel et financier de l'action de formation, des règles d'hygiène et de sécurité, et de la réglementation du domaine de spécialité, décrire pour la séquence les situations d'apprentissage et d'évaluation et les modalités pédagogiques, prévoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques associées, les articuler en un ensemble cohérent, identifier les étapes clés et structurer la séquence, repérer les points de difficultés et les anticiper, définir les critères et les modalités d'évaluation, préciser les moyens nécessaires afin de préparer la mise en œuvre de la séquence de formation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont de la séquence de formation, seul ou en collaboration avec d'autres formateurs, en tenant compte de la responsabilité sociale, environnementale et professionnelle et de la réglementation de la formation professionnelle.

Critères de performance

Les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques sont adaptées à l'objectif visé et au public
Les critères, situations et modalités d'évaluation sont adaptés à l'objectif visé et au public
Les étapes clés de la séquence et leurs durées sont déterminées
Des scénarii alternatifs sont prévus pour faire face aux difficultés de mise en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Identifier le ou les objectifs visés
Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique
Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive
Choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques adaptées à l'objectif visé, au public et aux moyens humains, matériels et pédagogiques
Choisir les environnements et les services numériques pertinents
Choisir et organiser des situations d'évaluation des acquis
Anticiper les difficultés d'apprentissage et de mise en œuvre et prévoir des scénarii alternatifs
Choisir les outils pour la communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
Elaborer des modes de suivi spécifiques à chaque modalité

Travailler en équipe avec d'autres acteurs internes et externes impliqués dans l'action de formation

Travailler en mode projet

Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques du déroulement de la séquence

Connaissance des concepts de base de l'ingénierie pédagogique
Connaissance des théories et concepts liés à la pédagogie des adultes
Connaissance des différents niveaux de taxonomies
Connaissance des étapes clés structurant une séquence de formation
Connaissance des styles d'apprentissage
Connaissance des différentes modalités pédagogiques et de leurs conditions de mise en œuvre
Connaissance des outils collaboratifs
Connaissance des environnements et des services numériques mobilisables

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	15/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des situations d'apprentissage et d'évaluation et des modalités prévues dans le scénario pédagogique, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité et de la réglementation, repérer les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques associées existantes à l'interne et à l'externe, dans des formats traditionnels et numériques.

Choisir, adapter ou concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques, vérifier les moyens humains et matériels nécessaires à leur production et à leur mise en œuvre, et formaliser leurs conditions d'utilisation, afin de préparer l'animation de la séquence de formation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont de la séquence de formation, seul ou en collaboration avec d'autres formateurs ou avec des prestataires internes ou externes, en tenant compte des outils et du contexte numérique proposés par l'employeur ou le client, des usages des apprenants, ainsi que de la responsabilité sociale, environnementale et professionnelle, et de la réglementation.

Critères de performance

Les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques sont adaptées à l'objectif visé et au public
Les activités et les ressources sont adaptées aux situations d'apprentissage et d'évaluation
Les modalités d'accompagnement des activités d'apprentissage et d'utilisation des ressources sont précisées
Les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques sont actualisées pour tenir compte de l'évolution du contexte professionnel et réglementaire
La réglementation en vigueur concernant la propriété intellectuelle est respectée

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Choisir une ou plusieurs situations d'apprentissage, activités et ressources adaptées à l'objectif pédagogique de la séquence et au public
Choisir les types de situations d'apprentissage, d'activités et de ressources en fonction des modalités pédagogiques envisagées
Choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques existantes en utilisant des outils numériques
Concevoir des ressources pédagogiques et d'évaluation en tenant compte des règles de communication
Rédiger des consignes adaptées au public et aux objectifs visés
Elaborer ou adapter des situations pédagogiques et d'évaluation, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques issues de l'observation des entreprises et des professionnels
Respecter la cohérence de l'ensemble des ressources utilisées
Choisir des modalités de diffusion des ressources adaptées aux modalités pédagogiques et aux moyens humains, matériels et pédagogiques
Réaliser une veille professionnelle, technologique et réglementaire dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
Formaliser les modalités de mise en œuvre des activités d'apprentissage et d'utilisation des ressources

Travailler sur des projets de conception de ressources en équipe ou avec des prestataires
Négocier avec un tiers l'utilisation de ressources
Créer et entretenir des relations avec l'environnement professionnel

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	17/46

Travailler en mode projet

Référencer des ressources ou des bases de données en utilisant des sources professionnelles

Qualifier et classer les ressources

Connaissance des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

Connaissance des sources et des conditions d'utilisation des ressources physiques et numériques

Connaissance des méthodes d'animation et d'accompagnement associées à l'usage de ressources multimodales ou individualisées

Connaissance de la réglementation sur la propriété intellectuelle, le droit à l'image et les libertés individuelles

Connaissance des approches favorisant la réflexivité et la métacognition

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	18/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du scénario pédagogique de la séquence, en s'appuyant sur les activités d'apprentissage, ressources pédagogiques et modalités choisies, situer la séquence dans la progression pédagogique, présenter les objectifs de la séquence, les étapes de l'animation et les modalités d'évaluation, mettre en œuvre l'animation en présence ou à distance en s'appuyant sur les outils numériques, et adapter le scénario si besoin, afin d'atteindre le ou les objectifs pédagogiques de la séquence.

Adopter une posture de facilitateur des apprentissages, favoriser les échanges et la participation des apprenants, et réguler les interventions, afin de faciliter l'acquisition individuelle et collective des savoirs et des compétences.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce avec des apprenants, dans les locaux de l'employeur (organisme de formation ou assimilé), dans ceux de l'entreprise ou à distance, de manière synchrone ou asynchrone, au moyen d'outils numériques, seul ou avec un autre intervenant.

Critères de performance

Le temps de formation collectif est replacé dans la progression pédagogique

Les consignes permettant la réalisation des activités et l'utilisation des ressources sont explicites

Le scénario pédagogique et les moyens envisagés sont respectés, les éventuelles modifications sont motivées

La posture du formateur facilite les apprentissages et permet de prendre en compte les réactions et les interventions

La centration sur les apprenants est effective

Les échanges entre apprenants sont encouragés et régulés

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Expliciter les consignes de travail et accompagner la réalisation des activités d'apprentissage

Ancrer les apprentissages au moyen de méthodes actives

Exploiter les expériences vécues en entreprise par les participants

Susciter et maintenir l'attention et la motivation

Animer un temps de formation en présentiel en utilisant des tableaux interactifs

Animer une classe virtuelle en exploitant ses différentes fonctionnalités

Animer et modérer des fils de discussions instantanées ou asynchrones (chats, forums...)

Guider l'utilisateur dans la prise en main de l'outil de communication à distance

Remédier aux difficultés d'apprentissage

Adapter le scénario pédagogique de la séquence en fonction des difficultés d'apprentissage éventuelles

Mettre en œuvre ou adapter les évaluations des apprentissages

Analyser ses pratiques d'animation

Etablir une relation facilitant les apprentissages

Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne

Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause la personne

Faciliter et exploiter les interventions des apprenants

Guider les apprenants dans la réalisation des activités d'apprentissage et l'utilisation des ressources pédagogiques

Créer et entretenir une dynamique de groupe

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	19/46

Favoriser la coopération entre les apprenants
Repérer les indicateurs de baisse d'attention en présence ou à distance et susciter la participation
Réguler et gérer les conflits
Gérer une co-animation avec un autre intervenant
Adapter son vocabulaire aux apprenants

Aménager une salle ou un atelier de formation de manière à faciliter l'interaction
Respecter les règles d'hygiène et sécurité
Mettre à disposition des ressources formatives
Gérer le temps

Connaissance des profils d'apprentissage
Connaissance des mécanismes de l'attention
Connaissance des théories de la motivation
Connaissance de la dynamique de groupe
Connaissance des fonctions de l'animation
Connaissance des techniques de communication
Connaissance des outils numériques de communication synchrones et asynchrones
Connaissance des démarches diagnostiques et des techniques de remédiation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	20/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Evaluer les acquis de formation des apprenants

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du ou des objectifs pédagogiques de la séquence, en tenant compte des caractéristiques du public, de la progression pédagogique et des moyens humains, matériels et pédagogiques, identifier des situations d'évaluation, déterminer des critères et indicateurs d'évaluation et adapter ou créer les outils d'évaluation des acquis de formation.

Adopter une posture de non-jugement pour la mise en œuvre des évaluations critériées, accompagner les apprenants dans l'utilisation d'outils numériques et la mise en œuvre d'évaluations entre pairs, apprécier la progression des apprenants au regard de leurs pré-acquis, restituer avec bienveillance les résultats en favorisant une dynamique d'apprentissage, afin d'estimer les écarts entre l'objectif visé et les résultats obtenus, de convenir avec l'apprenant d'axes de progrès ou de définir des actions correctrices complémentaires.

A partir d'un référentiel de certification, d'un cahier des charges ou de la demande d'un certificateur, concevoir et mettre en œuvre des situations d'évaluation sous forme de contrôle continu ou d'examen final, afin de valider les acquis de formation des apprenants dans le cadre de la délivrance de tout ou partie d'une certification.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont, tout au long et à la fin de la séquence de formation, en présence ou à distance, de manière synchrone ou asynchrone, en référence à un cahier des charges ou un référentiel de certification.

Critères de performance

Les modalités et les situations d'évaluation sont cohérentes avec les objectifs et les caractéristiques des publics

Les critères et les indicateurs d'évaluation sont adaptés aux objectifs visés

Les situations et critères d'évaluation sont présentés aux apprenants

La restitution et l'exploitation des évaluations permettent aux apprenants de repérer leurs acquis et leurs axes de progrès

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Construire et adapter des situations et des outils d'évaluation des acquis

Déterminer les critères et les indicateurs de l'évaluation

Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation

Accompagner les apprenants dans des situations d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs

Analyser les résultats en repérant les acquis et/ou les difficultés rencontrées

Restituer les résultats d'une évaluation de façon explicite et adaptée au type d'évaluation concernée

Exploiter les résultats d'une évaluation en tant que situation d'apprentissage

Respecter le cadre contractuel

Respecter le cadre du référentiel de certification

Rédiger des bilans pédagogiques individuels et de groupe en s'appuyant sur le recueil et la synthèse des résultats des évaluations

Analyser ses pratiques d'animation et d'accompagnement

Instaurer un climat de confiance facilitant la communication et aidant à la gestion du stress de l'évaluation

Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne

Adopter une attitude bienveillante en centrant la restitution sur la production sans remettre en cause la personne

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	21/46

Valoriser les acquis de l'apprenant et l'encourager dans sa dynamique d'apprentissage

Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre des évaluations

Mettre en œuvre les situations d'évaluation prévues dans le séquençage pédagogique

Connaissance des types, modalités et outils d'évaluation des acquis

Connaissance des référentiels de certification

Connaissance des principes de définition des critères et indicateurs d'évaluation de la compétence

Connaissance des principes de choix et de construction de situations et d'outils d'évaluation

Connaissance des principes de formulation des consignes

Connaissance des modalités et outils d'évaluation numériques

Connaissance des modalités de restitution

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	22/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des obligations contractuelles et financières liées à l'action et des enjeux en termes de réglementation, d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de Responsabilité Sociale et Environnementale dans sa spécialité, identifier les gestes et comportements dangereux en termes de santé et de sécurité au travail et non respectueux de l'environnement, repérer les attitudes discriminantes, participer à la conception et mettre en œuvre les outils destinés au respect du cadre contractuel et réglementaire, adopter des pratiques professionnelles favorisant la prévention des risques, la non-discrimination et les principes de l'éco-citoyenneté et participer au recensement des indicateurs qualité, à leur analyse et à la rédaction des bilans, afin d'inscrire ses actes dans le respect des démarches RSE et qualité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont et tout au long de l'action de formation, seul et en équipe et auprès des apprenants.

Critères de performance

Les obligations réglementaires et contractuelles sont identifiées et respectées
Les obligations administratives et pédagogiques sont identifiées et respectées
Les situations et comportements à risque en termes d'hygiène, de santé et de sécurité, d'environnement et de discrimination sont identifiés
Des actions préventives et correctives sont mises en œuvre
Les actes traduisent le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité, de non-discrimination et d'éco-citoyenneté

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Prévenir les risques en respectant les règles et les conditions d'hygiène et de sécurité
Détecter les risques d'atteinte à la santé liés à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements
Faire respecter le règlement intérieur
Repérer les situations et comportements discriminants rencontrés dans l'espace de formation et dans l'environnement professionnel
Respecter les obligations concernant le suivi administratif et pédagogique
Recueillir et transmettre les données nécessaires au suivi d'activité et au bilan de l'action de formation
Fournir des éléments d'analyse des données de suivi pédagogique et administratif
Compléter les documents relatifs à la démarche qualité, pour ce qui relève du domaine de compétence du formateur
Assurer une veille technologique et réglementaire
Analyser ses pratiques professionnelles

Instaurer un climat de confiance avec et entre les apprenants pour favoriser le dialogue
Adopter une attitude exemplaire en mettant en cohérence ses actes et ses discours
Accompagner les personnes dans la prise de conscience des comportements discriminatoires, non respectueux de l'environnement ou contraires à la sécurité des personnes et dans l'adaptation de leurs comportements
Réguler les conflits

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	23/46

Encourager et valoriser les comportements éco-citoyens, les comportements non discriminants et les comportements respectueux des règles de sécurité
Gérer ses émotions et garder la bonne distance dans ses interventions

Travailler en mode projet
Identifier les acteurs relais dans les situations d'accidents
Identifier les procédures à suivre dans les situations d'accidents
Participer à la mise en place d'une démarche de prévention dans son organisation

Connaissance du cadre réglementaire et législatif de la formation professionnelle
Connaissance des principes et enjeux de la démarche qualité
Connaissance de la réglementation sur les règles d'hygiène, de santé et de sécurité appliquées à la formation et à la spécialité enseignée
Connaissance des principes et enjeux de la responsabilité sociale, environnementale et professionnelle et de l'éco-citoyenneté
Connaissance des facteurs de risques d'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS)
Connaissance des facteurs de risques psychosociaux (RPS)
Connaissance des enjeux et acteurs de la prévention
Connaissance de la législation sur la non-discrimination
Connaissance du règlement intérieur
Connaissance des procédures et obligations administratives
Connaissance des outils et documents nécessaires au bilan et au rendu compte de l'action de formation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	24/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des connaissances et des compétences dans sa spécialité et sur la formation professionnelle, rechercher des informations sur les évolutions du secteur d'activité et de la formation, les évolutions technologiques et les évolutions réglementaires, créer et entretenir les relations avec les tuteurs, les professionnels, les clients et les acteurs institutionnels, et partager les informations avec ses pairs, afin d'assurer une veille sectorielle, technologique et réglementaire, d'actualiser ses contenus de formation et ses pratiques pédagogiques et d'ajuster ses prestations.

Communiquer sur son organisme et faire connaître ses prestations.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce de manière permanente, seul et en équipe, de manière formelle et informelle, en centre et lors de rencontres avec des professionnels et des acteurs impliqués dans la construction et le financement des actions de formation.

Critères de performance

Les sources d'information sont recensées

Les acteurs mobilisables sur le territoire pour répondre aux demandes des apprenants sont identifiés

Les évolutions du secteur professionnel sont connues

Les connaissances et compétences actualisées sont transférées dans l'activité du formateur

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Repérer les sources et les documents de référence dans sa spécialité et sur la formation professionnelle

S'assurer que les sources et les données sont fiables et actualisées

Repérer les événements significatifs dans sa spécialité

Repérer les événements significatifs sur la formation professionnelle

S'informer sur les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires dans sa spécialité

S'informer sur les évolutions sectorielles, technologiques et réglementaires dans la formation professionnelle et l'ingénierie pédagogique

S'informer sur les évolutions des modalités de financement

Repérer les évolutions des entreprises et leurs besoins de formation

Répercuter les nouvelles informations dans son ingénierie et dans ses pratiques pédagogiques

Actualiser activités d'apprentissage et ses ressources pédagogiques

Véhiculer une image positive du secteur professionnel de sa spécialité

Véhiculer une image positive de son employeur (organisme de formation ou assimilé)

Créer et entretenir des liens avec les professionnels de sa spécialité

Adapter sa communication pour recueillir des informations sur les évolutions du secteur et les besoins de formation des entreprises

Relayer les besoins de formation des entreprises aux responsables de formation

Organiser, hiérarchiser et structurer les données de la veille

Anticiper la participation aux événements significatifs dans sa spécialité et sur la formation professionnelle

Planifier les rencontres avec les professionnels et acteurs significatifs du territoire

Connaissance des lieux ressources et des événements sur le secteur professionnel de sa spécialité

Connaissance des lieux ressources et des événements sur la pédagogie et la formation professionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	25/46

Connaissance des types de ressources numériques et de leur fonctionnement
Connaissance de méthodologies de recherche et de capitalisation d'informations
Connaissance des outils d'organisation de la veille
Connaissance des principes de fonctionnement des réseaux professionnels

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	26/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de besoins et demandes hétérogènes et d'objectifs de formation variés, en tenant compte des caractéristiques et des pré acquis des publics, mettre en place une organisation, concevoir des activités d'apprentissage, des ressources pédagogiques, des outils d'évaluation et des outils de suivi permettant d'accueillir simultanément ou alternativement et d'accompagner des apprenants avec des parcours, des durées, des modalités diversifiées, dans le but d'optimiser les réponses possibles à la demande d'individualisation de leurs parcours.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont et tout au long de l'action de formation, sous la responsabilité du responsable de formation, seul ou en collaboration avec d'autres services et acteurs, internes et externes, en tenant compte des moyens humains, matériels et pédagogiques et du cadre contractuel et financier de l'action.

Critères de performance

L'hétérogénéité des besoins, des pré acquis et des objectifs des publics est prise en compte
Le dispositif d'accompagnement est formalisé
Les activités d'apprentissage, les ressources pédagogiques et les outils d'évaluation sont adaptés aux parcours individualisés
Les outils de suivi sont adaptés au contexte de l'action de formation
Un outil de planification adapté est utilisé pour la gestion des flux et des parcours

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Choisir, adapter et concevoir les activités d'apprentissage, les ressources pédagogiques et les outils d'évaluation, appropriés à l'individualisation
Concevoir et adapter des outils d'auto-formation et d'auto-évaluation
Choisir, adapter et concevoir des outils de positionnement et de suivi de la progression des acquis
Concevoir des outils d'évaluation du déroulement des parcours de formation

Travailler avec les acteurs internes et externes impliqués dans la construction du parcours de l'apprenant
Concevoir des situations d'accueil et de suivi des apprenants
Choisir les outils et modalités de communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
Argumenter ses choix auprès du responsable de formation

Travailler en mode projet
Planifier les parcours, les temps d'accompagnement et de suivi et les temps d'évaluation de l'action
Planifier et organiser l'accueil de nouveaux apprenants
Prendre en compte les contraintes liées aux interactions avec les acteurs internes et externes
Prendre en compte les flux d'apprenants dans la gestion des parcours
Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre des parcours individualisés
Organiser les ressources pédagogiques pour favoriser l'autonomie des apprenants

Connaissance du cadre réglementaire, législatif et financier de la formation professionnelle
Connaissance des types de positionnement et des principes de construction d'outils adaptés
Connaissance des types d'accompagnement et des outils de suivi associés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	27/46

Connaissance des principes de l'auto-formation
Connaissance des styles et modes d'apprentissage
Connaissance des éléments constitutifs de l'individualisation et de ses conditions de mise en œuvre
Connaissance des outils de formation et d'évaluation propres à l'individualisation
Connaissance du rôle du formateur dans les dispositifs individualisés
Connaissance des environnements et services proposés par les plateformes numériques de formation
Connaissance d'outils de gestion de planning, tableaux de bord
Connaissance des principes de construction et de fonctionnement de partenariats

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	28/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de demandes spécifiques, accueillir l'apprenant, identifier grâce à un positionnement ses pré acquis, ses besoins de formation, ses contraintes et ses modalités préférentielles d'apprentissage. Définir avec l'apprenant les objectifs, les étapes et les modalités de sa formation, planifier les temps d'accompagnement, et formaliser ces éléments afin de construire le parcours individualisé de la personne accueillie.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au début de l'action de formation, dans le cadre de l'accompagnement des apprenants, seul et avec des acteurs internes et externes, dans des dispositifs pouvant inclure des accompagnements VAE, se dérouler en alternance, etc.

Lors d'entretiens individuels et de travaux réalisés seuls, en sous-groupe ou en groupe, avec des outils traditionnels ou numériques. Dans les locaux de l'employeur (organisme de formation ou assimilé), dans ceux des autres acteurs ou à distance.

Critères de performance

Les pré acquis, les besoins de formation et les modalités préférentielles d'apprentissage sont définis

Les objectifs, étapes et modalités du parcours sont co-construits avec l'apprenant

Le parcours est formalisé

Les temps d'accompagnement sont planifiés et contractualisés

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Elaborer les parcours en tenant compte des besoins et modalités d'apprentissage préférentielles

Elaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation

Analyser sa pratique d'accueil et de construction des parcours

Accueillir en formation

Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant pour l'aider à gérer le stress du positionnement

Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne

Accompagner les apprenants dans la mise en œuvre des positionnements

Conduire des entretiens individuels

Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs internes et externes

Travailler en mode projet

Organiser les espaces pour l'accueil et le positionnement des apprenants

Planifier les parcours et les temps individuels d'accompagnement et de suivi

Connaissance du principe des évaluations diagnostiques

Connaissance de la nature des principales difficultés et obstacles aux apprentissages

Connaissance des mesures favorisant l'insertion sociale et professionnelle

Connaissance des types d'accompagnement

Connaissance des concepts de styles et modalités préférentielles d'apprentissage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	29/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du parcours de formation individualisé co-construit lors de la phase d'accueil de l'apprenant, mettre à disposition les ressources de formation et veiller à leur bonne utilisation afin d'accompagner les apprenants dans leurs apprentissages.

Mettre en œuvre le suivi des apprenants lors d'entretiens formels et de temps informels, assurer la traçabilité des parcours, repérer les problématiques des apprenants, analyser les difficultés rencontrées, co-construire les éventuels ajustements et orienter les apprenants vers les acteurs appropriés afin de favoriser la réussite des parcours individualisés des apprenants.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long de l'action de formation, seul et avec des acteurs internes et externes, dans des dispositifs pouvant inclure des accompagnements VAE, de l'alternance, etc.

A la demande de l'apprenant, à l'initiative du formateur, lors d'entretiens individuels planifiés ou non, et lors de travaux réalisés seuls, en sous-groupe ou en groupe. Dans les locaux de l'employeur, dans ceux des autres acteurs ou à distance, de manière formelle ou informelle, avec des outils traditionnels ou numériques.

Critères de performance

Les ressources pédagogiques sont mises à disposition des apprenants

Les techniques d'entretien sont utilisées à bon escient

Les ajustements de parcours sont motivés et formalisés

Le choix des acteurs sollicités est cohérent avec les problématiques des apprenants

L'utilisation des outils de suivi permet la traçabilité du parcours

Une analyse de pratique régulière permet d'identifier des axes de progrès

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Administrer et suivre les parcours des apprenants sur des plateformes numériques de formation

Mettre à disposition des ressources pédagogiques spécifiques au parcours de chaque apprenant

Accompagner les apprenants à l'utilisation de ressources de différents formats

Poser un diagnostic sur la nature et les origines des difficultés d'apprentissage

Formaliser la progression et les difficultés des apprenants dans les documents de suivi

Ajuster les parcours en tenant compte des besoins et modalités d'apprentissage préférentielles

Transmettre les éléments permettant la réalisation des bilans pédagogiques et administratifs

Analyser les évaluations et bilans pour les transmettre aux responsables de formation

Analyser sa pratique d'accompagnement des parcours

Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne

Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause la personne

Entretenir une relation formative individualisée pour garantir les apprentissages

Accompagner les apprenants à la réalisation d'activités d'apprentissage et d'évaluation individualisées

Avoir une attitude d'ouverture favorisant le dialogue avec l'apprenant et entre apprenants

Utiliser les outils pour la communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants

Adapter sa communication et sa posture selon la situation (orale/écrite, en présence/ à distance...)

Conduire des entretiens individuels

Orienter les apprenants vers les acteurs adaptés à leurs problématiques

Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs internes et externes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	31/46

Rendre compte et échanger sur les parcours individuels, lors de réunions ou d'échanges individuels

Travailler en mode projet

Structurer et actualiser un répertoire opérationnel des coordonnées des acteurs du territoire

Organiser les espaces pour la mise en œuvre des parcours individualisés

Organiser le travail entre pairs

Connaissance de la nature des principales difficultés et obstacles aux apprentissages

Connaissance des acteurs et de leurs domaines d'intervention dans un territoire défini

Connaissance des démarches diagnostiques

Connaissance des techniques d'entretien

Connaissance des plateformes numériques de formation

Connaissance des approches favorisant la réflexivité et la métacognition

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	32/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 11

Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'observation des comportements des apprenants, des échanges avec eux et des résultats aux évaluations, repérer les difficultés d'apprentissages, en identifier les causes, organiser des activités de remédiation individuellement ou collectivement, s'assurer de l'efficacité de la remédiation, afin de lever les obstacles à l'acquisition des savoirs et des compétences.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long de l'action de formation, dans le cadre de l'accompagnement des apprenants. A la demande de l'apprenant, à l'initiative du formateur, lors d'entretiens individuels planifiés ou non, et lors des temps de formation.

Critères de performance

Les difficultés d'apprentissage sont repérées
Une démarche diagnostique est mise en œuvre
Les causes d'une ou des difficultés d'apprentissage sont identifiées
La stratégie de remédiation tient compte de la difficulté, de ses causes et des caractéristiques de l'apprenant

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Anticiper les difficultés d'apprentissage en lien avec le contenu
Anticiper les difficultés d'apprentissage selon les caractéristiques des publics
Observer activement les postures et les comportements des apprenants
Diagnostiquer les difficultés d'apprentissage particulières d'un apprenant
Choisir et mettre en œuvre la remédiation appropriée
Analyser sa pratique d'accompagnement

Conduire des entretiens
Utiliser les techniques d'explicitation
Instaurer un climat de confiance facilitant la communication
Adopter une attitude d'écoute active centrée sur la personne
Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause la personne
Préserver la distance professionnelle
Réguler l'impact de la difficulté au niveau du groupe

Adapter le scénario pédagogique de la séquence pour prendre en compte l'expression et l'exploration de la difficulté
Organiser et planifier les activités de remédiation

Connaissance des profils d'apprentissage
Connaissance des principales difficultés d'apprentissage
Connaissance des démarches diagnostiques
Connaissance des techniques de remédiation
Connaissance des techniques d'entretien
Connaissance des techniques de questionnement et d'explicitation
Connaissance des techniques de résolution de problème

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	33/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 12

Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur des méthodes d'accompagnement au projet professionnel, à partir d'entretiens individuels et de temps de formation collectifs, aider à la valorisation des compétences acquises et à l'identification des compétences manquantes, favoriser une posture réflexive. Accompagner les apprenants dans l'appropriation des comportements et compétences nécessaires à l'employabilité, rechercher avec eux des solutions pour lever les freins à la réalisation de leur projet, afin d'éviter les ruptures et de sécuriser le parcours vers l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long de l'action de formation, dans le cadre de l'accompagnement des apprenants, seul et avec des acteurs internes et externes. A la demande de l'apprenant, à l'initiative du formateur, lors d'entretiens individuels planifiés ou non, et lors de travaux réalisés seuls, en sous-groupe ou en groupe, pendant les moments clés du parcours de formation (positionnement et formation, enquêtes auprès de professionnels, recherche d'entreprises pour une période en entreprise ou un emploi, préparation, suivi et retour de périodes en entreprise, analyse de situations professionnelles...)

Critères de performance

Les temps d'accompagnement du projet professionnel sont mis en œuvre
Des situations d'apprentissage sont organisées afin d'identifier des compétences, attitudes et comportements favorisant l'employabilité
Les informations recueillies sont formalisées dans un document de suivi

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Faire le lien entre le statut de la personne et les mesures d'accès à l'emploi et à la formation
Conduire des entretiens individuels
Utiliser une méthodologie de travail pour la consolidation du projet professionnel
Accompagner l'apprenant pour cibler les entreprises et les moyens privilégiés pour rechercher un stage ou un emploi
Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou d'emploi
Identifier les freins individuels à la mise en œuvre du projet professionnel
Formaliser les informations relatives au projet de la personne à l'aide d'outils de suivi
Suivre l'apprenant durant sa période en entreprise
Analyser sa pratique d'accompagnement sur le projet professionnel

Adopter une attitude d'écoute active de la personne
Accompagner l'explicitation des expériences pour favoriser l'analyse réflexive
Instaurer un climat de confiance facilitant la communication
Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur le projet professionnel sans remettre en cause la personne
Etablir une relation de confiance avec le tuteur en entreprise permettant d'évaluer les points forts et les points de progrès de l'apprenant en entreprise
Travailler en équipe

Travailler en mode projet
Organiser les échanges avec les tuteurs et les apprenants lors du suivi en entreprise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	35/46

Connaissance des sources d'information sur les mesures d'accès à la formation et à l'emploi
Connaissance de méthodes d'accompagnement au projet professionnel
Connaissance de techniques d'entretien et d'explicitation
Connaissance des problématiques pouvant constituer des freins à la mise en œuvre du projet
Connaissance du socle de compétences professionnelles favorisant l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
Connaissance de techniques de recherche d'emploi
Connaissance des besoins et des modalités de recrutement des entreprises du bassin d'emplois
Connaissance d'outils numériques d'accompagnement au projet professionnel et de recherche d'emploi

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	36/46

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 13

Analyser ses pratiques professionnelles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de situations d'animation, d'accompagnement et de communication rencontrées en formation, en s'appuyant sur une démarche d'analyse de pratique professionnelle, revenir sur les situations rencontrées, décrire les faits, exprimer les émotions ressenties, identifier les facteurs déterminants, analyser sa manière d'agir grâce aux références théoriques et méthodologiques et envisager des stratégies alternatives, afin de mieux appréhender de nouvelles situations, d'améliorer l'efficacité de son activité.
Etre force de proposition afin de contribuer à l'amélioration continue du fonctionnement de sa structure.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce de façon formelle ou informelle, pendant ou en dehors des temps de travail, seul ou au sein d'un groupe d'échanges ou d'analyse de pratique, avec ou sans animateur, tout au long et après l'action de formation.

Critères de performance

La situation choisie relève de l'analyse de pratique et de la responsabilité du formateur
Les faits, opinions et sentiments sont distingués
Les facteurs déterminants de la situation sont identifiés
La prise de recul et la remise en question sont effectives
Les propositions d'ajustement des pratiques sont pertinentes

Savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels, savoirs

Différencier fait, opinion et sentiment
Utiliser les techniques d'auto-évaluation
Utiliser les techniques d'analyse réflexive
Exploiter l'analyse pour maintenir ou améliorer son niveau de professionnalisme
Respecter les règles de fonctionnement et les étapes de l'analyse de pratique
Décrire la situation vécue et les hypothèses

Se distancier de ses vécus émotionnels et affectifs
Adopter une posture bienveillante vis-à-vis de soi-même et des autres
Echanger avec des pairs
Entendre et accueillir les retours
Adopter une posture permettant de remettre en cause ses actes professionnels et ses comportements
Transmettre aux acteurs concernés des propositions d'évolution du fonctionnement du dispositif ou de la structure

Planifier régulièrement des temps dédiés à l'analyse de sa pratique professionnelle
Organiser l'espace pour favoriser les échanges

Connaissance des démarches et règles de l'analyse de pratique
Connaissance de l'approche réflexive

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	37/46

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Travailler en mode projet

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des éléments de cadrage du projet (objectifs, enjeux, ressources et moyens, acteurs et tâches respectives, durées, livrables budget prévisionnel et planification), identifier sa contribution, planifier ses activités, mobiliser les moyens et acteurs associés, réaliser les tâches attribuées, anticiper et gérer les imprévus, communiquer avec l'équipe projet et rendre compte de sa progression, participer ou animer les réunions, produire les livrables attendus dans les délais impartis.

Critères de performance

Identifier sa contribution au projet
Respecter le cahier des charges et planning de production pour ce qui relève de sa contribution
Utiliser les outils collaboratifs de production et de communication
Rendre compte de la progression de sa contribution au projet

Favoriser une dynamique collaborative entre apprenants

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du scénario de la séquence et des moyens humains, matériels et pédagogiques, identifier des espaces collaboratifs physiques et numériques et des outils de communication, mettre ces outils à disposition des apprenants et les accompagner à leur utilisation, aménager le planning de la formation et permettre l'accès à des espaces et à des moments de convivialité.

A partir des situations d'apprentissage et des services numériques mobilisables et en s'appuyant sur des méthodes d'apprentissage collaboratif, favoriser les activités collaboratives en présence et à distance et dans diverses configurations de groupe, s'appuyer sur les apports des apprenants et faire évoluer le scénario en conséquence, privilégier les échanges entre pairs, susciter les interactions et les mutualisations, favoriser la coopération et la collaboration, inciter les apprenants à participer aux productions, accompagner la co-construction collective et la mutualisation, développer l'esprit critique des apprenants, valoriser et accompagner les initiatives individuelles et de groupes, inciter au partage des expériences, méthodes et pratiques, afin de favoriser l'émergence de communautés actives d'apprentissage et d'accompagner les apprenants vers l'autonomie d'apprentissage.

Critères de performance

L'organisation logistique et pédagogique de la formation favorise l'émergence de dynamiques collaboratives entre apprenants
Les échanges entre apprenants sont encouragés et régulés
Les initiatives des groupes d'apprenants sont valorisées et exploitées en formation
L'accompagnement dans la co-construction collective et la mutualisation favorise la dynamique collaborative

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	39/46

Glossaire technique

Action de formation

Mise en œuvre effective de la formation, conformément à un programme établi en amont d'après les objectifs de formation et précisant les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement, ainsi que le dispositif de l'exécution de la formation et d'appréciation des résultats

Activité d'apprentissage

Situation didactique dans laquelle l'apprenant est appelé à réaliser une ou plusieurs tâches lui permettant de mobiliser ou d'acquérir des savoirs ou des compétences (d'après SCALLON, Gérard. *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 2004, p. 121)

Cahier des charges

Document décrivant les prestations attendues par le commanditaire et leurs modalités d'exécution. Il précise notamment les objectifs de formation, ainsi que les éléments administratifs, pédagogiques, financiers et organisationnels

Critère d'évaluation

Élément explicite et observable servant de référence pour évaluer l'acquisition d'un savoir ou d'une compétence

Eco-citoyenneté

Comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement (*Larousse en ligne*)

Formation à distance

Formation organisée et réalisée hors de la présence physique du formateur (d'après norme Afnor NF X50-750 Août 2015)

Formation asynchrone

Formation durant laquelle les interactions avec le formateur ou entre les autres apprenants s'effectue de manière décalée dans le temps, généralement grâce à des canaux de communication à distance ne nécessitant pas de connexion simultanée (forums de discussion, e-mails, etc.)

Indicateur d'évaluation

Élément qualitatif ou quantitatif permettant de préciser le critère d'évaluation

Individualisation

Adaptation des objectifs de formation, des modalités pédagogiques, et de la durée et/ou du rythme de formation en fonction des besoins et des contraintes de l'apprenant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	40/46

Métacognition

Activité de l'apprenant qui s'exerce à partir du moment où il n'est plus dans l'action mais dans une réflexion, verbalisée ou non, sur cette action. C'est une réflexion sur une conduite cognitive (acquisition, mémorisation, raisonnement, résolution de problème, etc.) (*Vocabulaire technique de la formation – Afpa – collection repères – 1997*)

Modalité pédagogique

Combinaison d'outils et d'organisations permettant de mettre en œuvre différents formats de formation, pouvant inclure le présentiel enrichi, la formation synchrone et asynchrone, le distance et présentiel, l'individualisation, l'auto-formation, l'alternance...

Objectif de formation

Compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir, expérimentée(s) initialement par les commanditaires et/ou les apprenants. Note : l'objectif de formation sert à évaluer les effets de la formation (*norme Afnor NF X50-750 Août 2015*)

Objectif Pédagogique

Capacité(s) que l'apprenant doit avoir acquise(s) à l'issue d'une action ou d'une séquence de formation, définie(s) par l'équipe pédagogique, à partir d'un objectif de formation. Note : l'objectif pédagogique sert à construire et à conduire l'action de formation, et à évaluer les capacités acquises (*norme Afnor NF X50-750 Août 2015*)

Positionnement

Action qui consiste à mesurer et/ou à vérifier les acquis par rapport à un référentiel d'emploi et/ou de formation (*norme Afnor NF X50-750 Août 2015*)

Pré acquis

Ensemble de savoirs et compétences réellement maîtrisés au départ d'une formation (d'après *Vocabulaire technique de la formation – Afpa – collection repères – 1997*)

Pré-requis

Préalables nécessaires voire indispensables pour suivre une formation déterminée (*norme Afnor NF X50-750 Août 2015*)

Progression pédagogique

Etapes structurées et progressives correspondant à des objectifs pédagogiques, visant à transmettre le contenu d'un programme de formation (d'après *norme Afnor NF X50-750 Août 2015*)

Référentiel

Document de référence partagé dressant de manière structurée l'inventaire des éléments constitutifs d'un métier, d'un emploi, d'une formation ou d'une certification. On parle par exemple de référentiel de compétences, de référentiel d'activité, de référentiel de formation, de référentiel de certification... Il peut avoir un caractère informatif ou normatif

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	41/46

Ressource pédagogique

Supports, environnement, ressources humaines, informations et autres ressources mobilisables pour faciliter l'apprentissage (*norme Afnor NF X50-750 Août 2015*)

Scénario pédagogique

Canevas organisationnel anticipé par le formateur décrivant la succession des situations d'apprentissage et des situations d'évaluation, ainsi que des activités et ressources associées, qu'il prévoit de mettre en œuvre dans une séquence de formation (d'après *Vocabulaire technique de la formation – Afp – collection repères – 1997*)

Séquence pédagogique

Unité pédagogique visant un ou plusieurs objectifs pédagogiques. Note : la séquence peut être entendue d'un point de vue macro (plusieurs objectifs pédagogiques visés) ou micro (ne concerne qu'un seul objectif pédagogique) (*norme Afnor NF X50-750 Août 2015*)

Situation d'apprentissage

Situation créée par le formateur en vue de permettre aux apprenants d'atteindre un ou plusieurs objectifs pédagogiques. Cette situation peut être individuelle ou collective et nécessiter ou non la présence du formateur ; elle s'appuie sur la réalisation d'activités d'apprentissage et l'utilisation de ressources pédagogiques

Situation d'évaluation

Situation créée par le formateur en vue d'évaluer l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs pédagogiques par les apprenants

Traçabilité

Ensemble de moyens permettant de recueillir des informations et/ou indicateurs sur la réalisation du parcours d'un apprenant, à des fins pédagogiques et/ou administratives (*norme Afnor NF X50-750 Août 2015*)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	42/46

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	43/46

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FPA	REAC	TP-00350	06	03/01/2018	03/01/2018	44/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

